

Département de l'Ain

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Belley

Liberté, Egalité, Fraternité

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet de délibération :

Orientations budgétaires 2017

du comité syndical

Séance du 26 Janvier 2017

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 58 délégués sur 82, convoqués le 19 janvier 2017

Sont excusés :

- Mesdames JULLARD- BOZON- VEYSSET- Messieurs CABASSUT- DELMAS- LAMBERT- PERSICO- BRUNET- TAPONARD- VENET- GOUDARD (CC Plain de l'Ain)
- Madame TERRIER – Messieurs BARDIN- PROTIERE- GADIOLET (CC de Miribel et du Plateau)
- Messieurs BOUVIER et RAPHANEL (CC Côtière à Montluel)
- Madame CHAPEL – Messieurs DUVIQUET- SICARD- POUPLIER- BARDET- BOULME-DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

CONSTATATIONS sur l'ANNEE 2016

Au vu des dépenses qui ont été réalisées en 2016 et du budget qui avait été prévu pour cette même année, Madame la Présidente souhaite apporter quelques précisions concernant le budget 2016, au regard du tableau ci-dessous :

LIBELLES	VOTE BP 2016	REALISATIONS 2016	EXPLICATIONS
Fonctionnement - RECETTES * Cotisations 6 CC * Reversement CC – subvention régionale pour le CDRA	138 358 € 12 951 €	139 865,00 € 12 953,50 €	* Actualisation des données (population INSEE et population DGF) en juin 2016 * La somme de 12 953,50 € correspond au « Solde 2015 subvention région <u>3 502,50 €</u> » + <u>5 671 €</u> =contribution 4 CC pour CDRA + <u>3 780 €</u> =subvention région 2016

Investissement – DEPENSES Compte 202 – Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	80 000 €	27 120 € (dont 18 000 € DOO + 9 120 € Arrêt)	Reste à payer au Cabinet d'études en charge de la révision générale du SCoT en 2016-2017 : 16 260 € <u>Sommes déjà payées au bureau d'études :</u> De 2013 à 2016: 210 495,60 €
Investissement – RECETTES Chapitre 10 FCTVA Chapitre 13 – Subventions <i>Conseil Départemental de l'Ain</i> } Etat	6 100 € 42 000 € Reste à percevoir en 2016 du Conseil Départemental de l'Ain : 0 €	6 277 € ⇒ A percevoir sur l'exercice 2017, en raison de l'approbation reportée en janvier 2017 20 000 €	Reversement du FCTVA pour les dépenses de l'année 2014 Pour mémoire : * 1 ^{er} acompte perçu en 2014 : 18 000 € * 2 ^{ème} acompte perçu en septembre 2015 : 30 000 € Versement en septembre 2016 d'une Dotation Générale de Décentralisation Urbanisme

Aucune particularité pour les dépenses de fonctionnement.

PRIORITES et EVOLUTIONS FINANCIERES DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ANNEE 2017

L'année 2017 sera par ailleurs consacrée au lancement d'études complémentaires liées à la mise en œuvre du SCoT :

- Réalisation de la charte paysagère et des cahiers de recommandations architecturales et paysagères ;
- Etude transport et mobilité ...

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ACCEPTE les orientations budgétaires 2017 prises pour le Syndicat Mixte BUCOPA

La Présidente, Jacqueline SELIGNAN

SYNDICAT MIXTE
 BUGEY NOTIÈRE-PLAINE DE L'AIN